

25 fév 2010 -15:15

Mal au dos ?

Jeudi 4 mars : Symposium sur les bonnes pratiques en matière de prévention de la lombalgie chronique

Jeudi 4 mars : Symposium sur les bonnes pratiques en matière de prévention de la lombalgie chronique

Normal021falsefalsefalseFR-BEX-NONEMicrosoftInternetExplorer4

/\* Style Definitions \*/table.MsoNormalTable{mso-style-name:"Tableau Normal";mso-tstyle-rowband-size:0;mso-tstyle-colband-size:0;mso-style-noshow:yes;mso-style-priority:99;mso-style-qformat:yes;mso-style-parent:"";mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt;mso-para-margin:0cm;mso-para-margin-bottom:.0001pt;mso-pagination:widow-orphan;font-size:11.0pt;font-family:"Calibri", "sans-serif";mso-ascii-font-family:Calibri;mso-ascii-theme-font:minor-latin;mso-fareast-font-family:"Times New Roman";mso-fareast-theme-font:minor-fareast;mso-hansi-font-family:Calibri;mso-hansi-theme-font:minor-latin;mso-bidi-font-family:"Times New Roman";mso-bidi-theme-font:minor-bidi;}

Le jeudi 4 mars, le Fonds des maladies professionnelles organisera un important symposium réunissant 350 spécialistes belges et étrangers. Ce colloque traitera des dispositions à adopter dans le cadre de la prévention relative aux lombalgies chroniques. Ce symposium se tiendra à la Salle Pachéco, au Finance Tower, Boulevard Pacheco, 13 à 1000 Bruxelles, à partir de 9h.

Depuis une vingtaine d'années, les études scientifiques ont montré que le basculement d'un patient souffrant du dos dans le processus de la lombalgie chronique ne constituait pas une fatalité et que certaines modalités d'intervention permettaient de réduire significativement la probabilité d'évolution vers ce stade chronique. Les médecins savent dorénavant qu'ils doivent recommander au patient dès l'apparition de la douleur de maintenir si possible son activité physique, et si la douleur se prolonge proposer au patient une revalidation multidisciplinaire de la colonne vertébrale, nous dit le *Professeur Philippe Mairiaux, président du Conseil scientifique du FMP*. D'autre part, une intervention ergonomique dans le milieu du travail permet dans un grand nombre de cas de favoriser un retour au travail qui constitue en soi une protection contre l'évolution vers la lombalgie chronique.

Fort de ces constats, le Fonds des maladies professionnelles a lancé le 1er mars 2005, avec l'appui du gouvernement et des partenaires sociaux, un projet pilote de prévention secondaire de la lombalgie, appelé également « projet dos ». Cinq ans plus tard, ce programme a acquis un caractère stable et est offert dorénavant à l'ensemble des travailleurs exposés, du fait de leur travail, à un risque dorso-lombaire. Le symposium du 4 mars 2010 a pour objet de faire le point sur cette initiative avec la participation d'orateurs de très grande qualité tant belges qu'étrangers. (Suède, France, Pays-Bas).

Contact médical et presse :

Philippe Mairiaux 0477 / 47 16 20 ou ph.mairiaux@ulg.ac.be

Contact administratif :

Agnès Abts 02/ 226 62 54 ou agnes.abts@fmp.fgov.be

Attention : seules quelques places réservées aux journalistes sont encore disponibles, les inscriptions elles-mêmes sont clôturées.